



Saint-Pierre-de-Curtille
SPC01

Certifié conforme par M le Président et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 21/06/2022 approuvant le PLUI de la Communauté de Communes de Chautagne

Le Président
Renaud Beretti

ÉCHELLE 1:1 000

PROCÉDURES		
ÉLABORATION	MODIFICATIONS / REVISIONS	DATE
Arrêté le		
25/02/2020		
Approuvé le		
21/06/2022		

CONCEPTION ET DESSIN		FOND CADASTRAL	
ÉPITECH	44 rue Charles Moreau	Origine Cadastre	Droits de l'État
13000 Le Cannet	04 79 69 39 51	révisés	janvier 2022
www.epitech.fr			

Zonage

- Zone humide à protéger
- Zone humide RAMSAR à protéger
- Zone NATURA2000
- Zone ZNIEFF type I
- Site inscrit
- Corridor biologique
- Secteur de vigne à protéger

Prescriptions au titre de l'article L151-34 1°

- Inconstructibilité (galeries souterraines)
- Informations**
- Périmètre de protection immédiat de captage d'eau potable
 - Périmètre de protection rapproché de captage d'eau potable
 - Périmètre de protection éloigné de captage d'eau potable
 - Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre (nuisances sonores voie ferrée)
 - Périmètre de 500 m de protection des monuments historiques
 - Zone d'exploitation des ressources du sol et du sous-sol R151-53 4°
 - Bâtiment agricole
 - ViaRhona : itinéraire doux à aménager au titre de l'article R151-38

Cadastr

- Parcelles
- Bât dur
- Bât léger
- Lac et rivière

